

Publications Pilier III

Au 30 juin 2023



Publications Pilier III SFIL au 30 juin 2023

Table des matières

Annexe 1

Modèle EU KM1 - Modèle pour les indicateurs clés
Modèle EU OV1 - Vue d'ensemble des montants totaux d'exposition au risque

Annexe 7

Modèle EU CC1 - Composition des fonds propres réglementaires
Modèle EU CC2 - Rapprochement entre les fonds propres réglementaires et le bilan dans les états financiers audités

Annexe 9

Modèle EU CCyB1 - Répartition géographique des expositions de crédit pertinentes pour le calcul du coussin contracyclique
Modèle EU CCyB2 - Montant du coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement

Annexe 11

Modèle EU LR1 - LRSum: Résumé du rapprochement entre actifs comptables et expositions aux fins du ratio de levier
Modèle EU LR2 - LRCom: Ratio de levier — déclaration commune
Modèle EU LR3 - LRSpl: Ventilation des expositions au bilan (excepté dérivés, OFT et expositions exemptées)

Annexe 13

Modèle EU LIQ1 - Informations quantitatives sur le ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)
Modèle EU LIQ2 - Ratio de financement stable net
Tableau EU LIQB - Informations qualitatives sur le ratio LCR, complétant le modèle EU LIQ1

Annexe 15

Modèle EU CQ1 - Qualité de crédit des expositions renégociées
Modèle EU CQ2 - Qualité de la renégociation
Modèle EU CQ4 - Qualité des expositions non performantes par situation géographique
Modèle EU CQ5 - Qualité de crédit des prêts et avances accordés à des entreprises non financières par branche d'activité
Modèle EU CQ6 - Évaluation des sûretés - prêts et avances
Modèle EU CQ7 - Sûretés obtenues par prise de possession et exécution
Modèle EU CQ8 - Sûretés obtenues par prise de possession et exécution - ventilation par date d'émission
Modèle EU CR1 - Expositions performantes et non performantes et provisions correspondantes.
Modèle EU CR2 - Variations du stock de prêts et avances non performants
Modèle EU CR2a - Variations du stock de prêts et avances non performants et recouvrements nets cumulés liés
Modèle EU CR1-A - Échéance des expositions

Annexe 17

Modèle EU CR3 - Vue d'ensemble des techniques d'ARC: informations à publier sur l'utilisation de techniques d'ARC

Annexe 19

Modèle EU CR4 - Approche standard – Exposition au risque de crédit et effets de l'ARC
Modèle EU CR5 - Approche standard

Annexe 21

Modèle EU CR6 - Approche NI – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de PD
Modèle EU CR7 - Approche NI – Effet sur les RWEA des dérivés de crédit utilisés comme techniques d'ARC
Modèle EU CR7-A - Approche NI – Informations à publier sur le degré d'utilisation de techniques d'ARC
Modèle EU CR8 - État des flux des RWEA relatifs aux expositions au risque de crédit dans le cadre de l'approche NI

Annexe 23

Modèle EU CR10 - Expositions de financement spécialisé et sous forme d'actions faisant l'objet de la méthode de pondération simple

Annexe 25

Modèle EU CCR1 - Analyse des expositions au CCR par approche
Modèle EU CCR2 - Opérations soumises aux exigences de fonds propres pour risque de CVA
Modèle EU CCR3 - Approche standard — Expositions au CCR par catégorie d'expositions réglementaires et pondération de risque
Modèle EU CCR4 - Approche NI – Expositions au CCR par catégorie d'expositions et échelle de PD
Modèle EU CCR5 - Composition des sûretés pour les expositions au CCR
Modèle EU CCR6 - Expositions sur dérivés de crédit
Modèle EU CCR7 - États des flux des RWEA relatifs aux expositions au CCR dans le cadre de l'IMM
Modèle EU CCR8 - Expositions sur les CCP

Annexe 27

Modèle EU-SEC1 - Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation
Modèle EU-SEC2 - Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation
Modèle EU-SEC3 - Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation et exigences de fonds propres réglementaires associées — établissement agissant en tant qu'initiateur ou en tant que sponsor
Modèle EU-SEC4 - Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation et exigences de fonds propres réglementaires associées — établissement agissant en tant qu'investisseur
Modèle EU-SEC5 - Expositions titrisées par l'établissement — Expositions en défaut et ajustements pour risque de crédit spécifique



Publications Pilier III SFIL au 30 juin 2023

Table des matières

Annexe 29

Modèle EU MR1 - Risque de marché dans le cadre de l'approche standard
Modèle EU MR2-A - Risque de marché dans le cadre de l'approche fondée sur les modèles internes (AMI)
Modèle EU MR2-B - États des flux des RWEA relatifs aux expositions au risque de marché dans le cadre de l'approche fondée sur les modèles internes (AMI)
Modèle EU MR3 - Valeurs de l'AMI pour les portefeuilles de négociation
Modèle EU MR4 - Comparaison des estimations de la VaR avec les profits/pertes

Annexe 1

- EU KM1 - Modèle pour les indicateurs clés
- EU OV1 - Vue d'ensemble des montants totaux d'exposition au risque

		a	b	c	d	e
		T	T-1	T-2	T-3	T-4
	Fonds propres disponibles (montants)					
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	1 530 213 313	1 519 222 815	1 511 214 346	1 438 151 369	1 429 023 776
2	Fonds propres de catégorie 1	1 530 213 313	1 519 222 815	1 511 214 346	1 464 151 399	1 455 023 806
3	Fonds propres totaux	1 531 007 110	1 519 906 305	1 513 793 965	1 467 726 150	1 457 645 787
	Montants d'exposition pondérés					
4	Montant total d'exposition au risque	3 937 158 575	3 828 671 338	3 750 209 187	3 921 013 084	4 000 530 668
	Ratios de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)					
5	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	38,87%	39,68%	40,30%	36,68%	35,72%
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	38,87%	39,68%	40,30%	37,34%	36,37%
7	Ratio de fonds propres totaux (%)	38,89%	39,70%	40,37%	37,43%	36,44%
	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)					
EU 7a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	0,75%	0,75%	0,75%	0,75%	0,75%
EU 7b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	0,42%	0,42%	0,42%	0,42%	0,42%
EU 7c	dont: à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (points de pourcentage)	0,56%	0,56%	0,56%	0,56%	0,56%
EU 7d	Exigences totales de fonds propres SREP (%)	8,75%	8,75%	8,75%	8,75%	8,75%
	Exigence globale de coussin et exigence globale de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)					
8	Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
EU 8a	Coussin de conservation découlant du risque macroprudentiel ou systémique constaté au niveau d'un État membre (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
9	Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	0,45%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 9a	Coussin pour le risque systémique (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
11	Exigence globale de coussin (%)	2,95%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
EU 11a	Exigences globales de fonds propres (%)	11,70%	11,25%	11,25%	11,25%	11,25%
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	30,14%	30,95%	31,62%	28,68%	27,69%
	Ratio de levier					
13	Mesure de l'exposition totale	13 531 536 268	15 218 308 340	13 638 652 197	13 111 841 353	14 246 195 075
14	Ratio de levier (%)	11,31%	9,98%	11,08%	11,17%	10,21%
	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)					
EU 14a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14c	Exigences de ratio de levier SREP totales (%)	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
	Exigence de coussin lié au ratio de levier et exigence de ratio de levier globale (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)					
EU 14d	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14e	Exigence de ratio de levier globale (%)	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
	Ratio de couverture des besoins de liquidité					
15	Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée -moyenne)	2 154 524 154	2 917 896 284	3 834 467 909	4 705 727 249	5 214 105 568
EU 16a	Sorties de trésorerie — Valeur pondérée totale	1 339 574 006	1 292 697 480	1 376 224 262	1 392 381 446	1 223 177 626
EU 16b	Entrées de trésorerie — Valeur pondérée totale	609 612 519	593 091 008	671 587 911	745 460 007	708 871 203
16	Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	769 063 670	735 819 095	739 506 806	688 028 674	555 413 658
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	390,45%	541,93%	841,86%	1043,33%	1286,95%
	Ratio de financement stable net					
18	Financement stable disponible total	57 898 722 069	58 473 505 462	55 472 521 088	54 787 299 259	57 281 906 258
19	Financement stable requis total	47 053 881 712	47 502 236 649	46 800 174 215	46 533 219 031	47 621 957 359
20	Ratio NSFR (%)	123,05%	123,10%	118,53%	117,74%	120,28%

Modèle EU OV1 – Vue d'ensemble des montants totaux d'exposition au risque

		Montant total d'exposition au risque (TREA)		Exigences totales de fonds propres
		a	b	c
		T	T-1	T
1	Risque de crédit (hors CCR)	3 381 722 406	3 230 557 840	270 537 792
2	Dont approche standard	2 075 980 145	2 132 164 170	166 078 412
3	Dont approche NI simple (F-IRB)	536 104 351	308 627 156	42 888 348
4	Dont approche par référencement	0	0	0
EU 4a	Dont actions selon la méthode de pondération simple	0	0	0
5	Dont approche NI avancée (A-IRB)	654 469 841	673 260 046	52 357 587
6	Risque de crédit de contrepartie - CCR	144 507 581	187 184 904	11 560 606
7	Dont approche standard	56 253 260	77 623 833	4 500 261
8	Dont méthode du modèle interne (IMM)	0	0	0
EU 8a	Dont expositions sur une CCP	41 818	45 826	3 345
EU 8b	Dont ajustement de l'évaluation de crédit — CVA	88 212 503	109 515 245	7 057 000
9	Dont autres CCR	0	0	0
10	Sans objet		0	
11	Sans objet		0	
12	Sans objet		0	
13	Sans objet		0	
14	Sans objet		0	
15	Risque de règlement	0	0	0
16	Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation (après le plafond)	0	0	0
17	Dont approche SEC-IRBA	0	0	0
18	Dont SEC-ERBA (y compris IAA)	0	0	0
19	Dont approche SEC-SA	0	0	0
EU 19a	Dont 1 250 % / déduction	0	0	0
20	Risques de position, de change et de matières premières (Risque de marché)	0	0	0
21	Dont approche standard	0	0	0
22	Dont approche fondée sur les modèles internes	0	0	0
EU 22a	Grands risques	0	0	0
23	Risque opérationnel	410 928 588	410 928 588	32 874 287
EU 23a	Dont approche élémentaire	0	0	0
EU 23b	Dont approche standard	410 928 588	410 928 588	32 874 287
EU 23c	Dont approche par mesure avancée	0	0	0
24	Montants inférieurs aux seuils de déduction (soumis à pondération de 250 %)	0	0	0
25	Sans objet		0	
26	Sans objet		0	
27	Sans objet		0	
28	Sans objet		0	
29	Total	3 937 158 575	3 828 671 332	314 972 686

Annexe 7

- EU CC1 - Composition des fonds propres réglementaires
- EU CC2 - Rapprochement entre les fonds propres réglementaires et le bilan dans les états financiers audités

		(a)	(b)
		Montants	Source basée sur les numéros/lettres de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1): instruments et réserves			
1	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	1 445 000 149	a
	dont: Type d'instrument 1	1 445 000 149	
	dont: Type d'instrument 2		
	dont: Type d'instrument 3		
2	Résultats non distribués	240 127 811	b
3	Autres éléments du résultat global accumulés (et autres réserves)	37 329 570	c + d
EU-3a	Fonds pour risques bancaires généraux		
4	Montant des éléments éligibles visés à l'article 484, paragraphe 3, du CRR et comptes des primes d'émission y afférents soumis à exclusion progressive des CET1		
5	Intérêts minoritaires (montant autorisé en CET1 consolidés)		
EU-5a	Bénéfices intermédiaires, nets de toute charge et de tout dividende prévisible, ayant fait l'objet d'un contrôle indépendant		
6	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) avant ajustements réglementaires	1 722 457 531	
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1): ajustements réglementaires			
7	Corrections de valeur supplémentaires (montant négatif)	-2 306 489	
8	Immobilisations incorporelles (nettes des passifs d'impôt associés) (montant négatif)	-21 326 945	f
9	Sans objet		
10	Actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles (nets des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, du CRR sont réunies) (montant négatif)	-67 284 484	g
11	Réserves en juste valeur relatives aux pertes et aux gains générés par la couverture des flux de trésorerie des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur	0	e
12	Montants négatifs résultant du calcul des montants des pertes anticipées	0	
13	Toute augmentation de valeur des capitaux propres résultant d'actifs titrisés (montant négatif)		
14	Pertes ou gains sur passifs évalués à la juste valeur et qui sont liés à l'évolution de la qualité de crédit de l'établissement		
15	Actifs de fonds de pension à prestations définies (montant négatif)		
16	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par un établissement, de ses propres instruments CET1 (montant négatif)		
17	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)		
18	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)		
19	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant au-dessus du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)		
20	Sans objet		
EU-20a	Montant des expositions aux éléments suivants qui reçoivent une pondération de 1250 %, lorsque l'établissement a opté pour la déduction		
EU-20b	dont: participations qualifiées hors du secteur financier (montant négatif)		
EU-20c	dont: positions de titrisation (montant négatif)		
EU-20d	dont: positions de négociation non dénouées (montant négatif)		
21	Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant au-dessus du seuil de 10 %, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, du CRR sont réunies) (montant négatif)		
22	Montant au-dessus du seuil de 17,65 % (montant négatif)		
23	dont: détentions directes, indirectes et synthétiques, par l'établissement, d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles il détient un investissement important		
24	Sans objet		
25	dont: actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles		
EU-25a	Pertes de l'exercice en cours (montant négatif)		
EU-25b	Charges d'impôt prévisibles relatives à des éléments CET1, sauf si l'établissement ajuste dûment le montant des éléments CET1 dans la mesure où ces impôts réduisent le montant à concurrence duquel ces éléments peuvent servir à couvrir les risques ou pertes (montant négatif)		
26	Sans objet		
27	Déductions ATI admissibles dépassant les éléments ATI de l'établissement (montant négatif)		
27a	Autres ajustements réglementaires	-24 348 458	
28	Total des ajustements réglementaires des fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	-115 266 376	
29	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	1 530 213 313	

		Montants	Source basée sur les numéros/lettres de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1): instruments			
30	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	0	
31	dont: classés en tant que capitaux propres selon le référentiel comptable applicable	0	
32	dont: classés en tant que passifs selon le référentiel comptable applicable		
33	Montant des éléments éligibles visés à l'article 484, paragraphe 4, du CRR et comptes des primes d'émission y afférents soumis à exclusion progressive des AT1		
EU-33a	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 <i>bis</i> , paragraphe 1, du CRR soumis à exclusion progressive des AT1		
EU-33b	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 <i>ter</i> , paragraphe 1, du CRR soumis à exclusion progressive des AT1		
34	Fonds propres de catégorie 1 éligibles inclus dans les fonds propres consolidés AT1 (y compris intérêts minoritaires non inclus dans la ligne 5) émis par des filiales et détenus par des tiers		
35	dont: instruments émis par des filiales soumis à exclusion progressive		
36	Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) avant ajustements réglementaires	0	
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1): ajustements réglementaires			
37	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par un établissement, de ses propres instruments AT1 (montant négatif)		
38	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments AT1 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)		
39	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments AT1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)		
40	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments AT1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles) (montant négatif)		
41	Sans objet		
42	Déductions T2 admissibles dépassant les éléments T2 de l'établissement (montant négatif)		
42a	Autres ajustements réglementaires des fonds propres AT1		
43	Total des ajustements réglementaires des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	0	
44	Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	0	
45	Fonds propres de catégorie 1 (T1 = CET1 + AT1)	1 530 213 313	
Fonds propres de catégorie 2 (T2): instruments			
46	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents		
47	Montant des éléments éligibles visés à l'article 484, paragraphe 5, du CRR et des comptes des primes d'émission y afférents soumis à exclusion progressive des T2 conformément à l'article 486, paragraphe 4, du CRR		
EU-47a	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 <i>bis</i> , paragraphe 2, du CRR soumis à exclusion progressive des T2		
EU-47b	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 <i>ter</i> , paragraphe 2, du CRR soumis à exclusion progressive des T2		
48	Instruments de fonds propres éligibles inclus dans les fonds propres consolidés T2 (y compris intérêts minoritaires et instruments AT1 non inclus dans les lignes 5 ou 34) émis par des filiales et détenus par des tiers		
49	dont: instruments émis par des filiales soumis à exclusion progressive		
50	Ajustements pour risque de crédit	793 797	
51	Fonds propres de catégorie 2 (T2) avant ajustements réglementaires	793 797	
Fonds propres de catégorie 2 (T2): ajustements réglementaires			
52	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par un établissement, de ses propres instruments et emprunts subordonnés T2 (montant négatif)		
53	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments et emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)		
54	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments et d'emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)		
54a	Sans objet		
55	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par l'établissement, d'instruments et d'emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles) (montant négatif)		
56	Sans objet		
EU-56a	Déductions admissibles d'engagements éligibles dépassant les éléments d'engagements éligibles de l'établissement (montant négatif)		
EU-56b	Autres ajustements réglementaires des fonds propres T2		
57	Total des ajustements réglementaires des fonds propres de catégorie 2 (T2)	0	
58	Fonds propres de catégorie 2 (T2)	0	
59	Total des fonds propres (TC = T1 + T2)	1 531 007 110	
60	Montant total d'exposition au risque	3 937 158 575	

		Montants	Source basée sur les numéros/lettres de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
Ratios et exigences de fonds propres, y compris les coussins			
61	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	38,87%	
62	Fonds propres de catégorie 1	38,87%	
63	Total des fonds propres	38,89%	
64	Exigences globales de fonds propres CET1 de l'établissement	7,87%	
65	dont: exigence de coussin de conservation de fonds propres	2,50%	
66	dont: exigence de coussin de fonds propres contracyclique	0,45%	
67	dont: exigence de coussin pour le risque systémique	0,00%	
EU-67a	dont: exigence de coussin pour établissement d'importance systémique mondiale (EISm) ou pour autre établissement d'importance systémique (autre EIS)	0,00%	
EU-67b	dont: exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif	0,42%	
68	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant d'exposition au risque) disponibles après le respect des exigences minimales de fonds propres	30,14%	
Minima nationaux (si différents de Bâle III)			
69	Sans objet		
70	Sans objet		
71	Sans objet		
Montants inférieurs aux seuils pour déduction (avant pondération)			
72	Détentions directes et indirectes de fonds propres et d'engagements éligibles d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant en dessous du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles)		
73	Détentions directes et indirectes, par l'établissement, d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant en dessous du seuil de 17,65 %, net des positions courtes éligibles)		
74	Sans objet		
75	Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant en dessous du seuil de 17,65 %, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, du CRR sont réunies)		
Plafonds applicables lors de l'inclusion de provisions dans les fonds propres de catégorie 2			
76	Ajustements pour risque de crédit inclus dans les T2 eu égard aux expositions qui relèvent de l'approche standard (avant application du plafond)	0	
77	Plafond pour l'inclusion des ajustements pour risque de crédit dans les T2 selon l'approche standard	25 962 459	
78	Ajustements pour risque de crédit inclus dans les T2 eu égard aux expositions qui relèvent de l'approche fondée sur les notations internes (avant application du plafond)	793 797	
79	Plafond pour l'inclusion des ajustements pour risque de crédit dans les T2 selon l'approche fondée sur les notations internes	7 475 116	
Instruments de fonds propres soumis à exclusion progressive (applicable entre le 1 ^{er} janvier 2014 et le 1 ^{er} janvier 2022 uniquement)			
80	Plafond actuel applicable aux instruments CET1 soumis à exclusion progressive		
81	Montant exclu des CET1 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)		
82	Plafond actuel applicable aux instruments AT1 soumis à exclusion progressive		
83	Montant exclu des AT1 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)		
84	Plafond actuel applicable aux instruments T2 soumis à exclusion progressive		
85	Montant exclu des T2 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)		

		a	c
		Bilan dans les états financiers publiés	Référence
		À la fin de la période	
Actifs - Ventilation par catégorie d'actifs conformément au bilan figurant dans les états financiers publiés			
1	Banques centrales	1 265	
2	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 432	
3	Instruments dérivés de couverture	2 569	
4	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	79	
5	Prêts et créances sur établissements de crédit au coût amorti	107	
6	Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	50 351	
7	Titres au coût amorti	6 884	
8	Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	137	
9	Actifs d'impôts courants	6	
10	Actifs d'impôts différés	67	g
11	Immobilisations corporelles	36	
12	Immobilisations incorporelles	21	f
13	Comptes de régularisation et actifs divers	2 970	
14	Total des actifs	66 924	
Passifs - Ventilation par catégorie de passifs conformément au bilan figurant dans les états financiers publiés			
1	Banques centrales		
2	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	217	
3	Instruments dérivés de couverture	5 250	
5	Dettes envers les établissements de crédit au coût amorti	-	
6	Dettes envers la clientèle au coût amorti	-	
7	Dettes représentées par un titre au coût amorti	59 386	
8	Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	37	
9	Passifs d'impôts courants	4	
10	Passifs d'impôts différés	0	
11	Comptes de régularisation et passifs divers	277	
12	Provisions	16	
13	Dettes subordonnées		
14	Total des passifs	65 186	
Shareholders' Equity, EUR millions			
1	Capital	1 445	a
2	Réserves et report à nouveau	320	
3	dont report à nouveau	240	b
4	dont autres réserves	80	c
5	Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres	- 43	d
6	dont gains ou pertes latents sur dérivés de couverture de flux de trésorerie	-	e
7	Résultat de l'exercice	16	
8	Total des capitaux propres	1 738	

Annexe 9

- EU CCyB1 - Répartition géographique des expositions de crédit pertinentes pour le calcul du coussin contracyclique
- EU CCyB2 - Montant du coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement

Modèle EU CCyB1 - Répartition géographique des expositions de crédit pertinentes pour le calcul du coussin contracyclique

		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m
		Expositions générales de crédit		Expositions de crédit pertinentes - risque de marché		Expositions de titrisation Valeur exposée au risque pour le portefeuille hors négociation	Valeur d'exposition totale	Exigences de fonds propres			Total	Montants d'exposition pondérés	Pondérations des exigences de fonds propres (%)	Taux de coussin contracyclique (%)
		Valeur exposée au risque selon l'approche standard	Valeur exposée au risque selon l'approche NI	Somme des positions longues et courtes des expositions relevant du portefeuille de négociation pour l'approche standard	Valeur des expositions du portefeuille de négociation pour les modèles internes			Expositions au risque de crédit pertinentes – risque de crédit	Expositions de crédit pertinentes - risque de marché	Expositions de crédit pertinentes – positions de titrisation dans le portefeuille hors négociation				
010	Ventilation par pays:													
	France	239 091 304	559 252 110	0	0	0	798 343 415	30 029 152	0	0	30 029 152	375 364 398	82,72%	0,50%
	Canada	0	395 296 831	0	0	0	395 296 831	2 696 926	0	0	2 696 926	33 711 580	7,43%	0,00%
	Suède	0	60 233 704	0	0	0	60 233 704	335 316	0	0	335 316	4 191 446	0,92%	2,00%
	Norvège	0	26 694 635	0	0	0	26 694 635	191 995	0	0	191 995	2 399 937	0,53%	2,50%
	Pays-Bas	0	13 210 706	0	0	0	13 210 706	95 015	0	0	95 015	1 187 686	0,26%	1,00%
	Belgique	0	6 329 141	0	0	0	6 329 141	50 605	0	0	50 605	632 556	0,14%	0,00%
	Autres	36 315 935	0	0	0	0	36 315 935	2 905 275	0	0	2 905 275	36 315 935	8,00%	0,00%
020	Total	275 407 239	1 061 017 126	0	0	0	1 336 424 365	36 304 283	0	0	36 304 283	453 803 538	100,00%	

Modèle EU CCyB2 - Montant du coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement

		a
1	Montant total d'exposition au risque	3 937 158 575
2	Taux de coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement	0,45%
3	Exigence de coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement	17 634 533

Annexe 11

- EU LR1 - LRSum: Résumé du rapprochement entre actifs comptables et expositions aux fins du ratio de levier
- EU LR2 - LRCom: Ratio de levier — déclaration commune
- EU LR3 - LRSpl: Ventilation des expositions au bilan (excepté dérivés, OFT et expositions exemptées)

Modèle EU LR1 - LRSum: Résumé du rapprochement entre actifs comptables et expositions aux fins du ratio de levier

		a
		Montant applicable
1	Total de l'actif selon les états financiers publiés	66 924 418 464
2	Ajustement pour les entités consolidées d'un point de vue comptable mais qui n'entrent pas dans le périmètre de la consolidation prudentielle	
3	(Ajustement pour les expositions titrisées qui satisfont aux exigences opérationnelles pour la prise en compte d'un transfert de risque)	
4	(Ajustement pour l'exemption temporaire des expositions sur les banques centrales (le cas échéant))	
5	(Ajustement pour actifs fiduciaires comptabilisés au bilan conformément au référentiel comptable applicable mais exclus de la mesure totale de l'exposition au titre de l'article 429 bis, paragraphe 1, point i), du CRR)	
6	Ajustement pour achats et ventes normalisés d'actifs financiers faisant l'objet d'une comptabilisation à la date de transaction	
7	Ajustement pour les transactions éligibles des systèmes de gestion centralisée de la trésorerie	
8	Ajustement pour instruments financiers dérivés	-666 439 129
9	Ajustement pour les opérations de financement sur titres (OFT)	
10	Ajustement pour les éléments de hors bilan (résultant de la conversion des expositions de hors bilan en montants de crédit équivalents)	6 118 158 968
11	(Ajustement pour les corrections de valeur à des fins d'évaluation prudente et les provisions spécifiques et générales qui ont réduit les fonds propres de catégorie 1)	0
EU-11a	(Ajustement pour expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point c), du CRR)	
EU-11b	(Ajustement pour expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point j), du CRR)	
12	Autres ajustements	-58 844 602 035
13	Mesure de l'exposition totale	13 531 536 268

		CRR leverage ratio exposures	
		a	b
		T	T-1
Expositions au bilan (excepté dérivés et OFT)			
1	Éléments inscrits au bilan (dérivés et OFT exclus, mais sûretés incluses)	64 359 265 943	66 350 643 419
2	Rajout du montant des sûretés fournies pour des dérivés, lorsqu'elles sont déduites des actifs du bilan selon le référentiel comptable applicable	0	0
3	(Déduction des créances comptabilisées en tant qu'actifs pour la marge de variation en espèces fournie dans le cadre de transactions sur dérivés)	-2 276 100 882	-2 281 828 601
4	(Ajustement pour les titres reçus dans le cadre d'opérations de financement sur titres qui sont comptabilisés en tant qu'actifs)	0	0
5	(Ajustements pour risque de crédit général des éléments inscrits au bilan)	0	0
6	(Montants d'actifs déduits lors de la détermination des fonds propres de catégorie 1)	-108 737 538	-96 828 295
7	Total des expositions au bilan (excepté dérivés et OFT)	61 974 427 523	63 971 986 523
Expositions sur dérivés			
8	Coût de remplacement de toutes les transactions dérivées SA-CCR (c'est-à-dire net des marges de variation en espèces éligibles)	1 324 080 453	1 248 090 582
EU-8a	Dérogation pour dérivés: contribution des coûts de remplacement selon l'approche standard simplifiée	0	0
9	Montants de majoration pour l'exposition future potentielle associée à des opérations sur dérivés SA-CCR	574 632 939	698 080 871
EU-9a	Dérogation pour dérivés: Contribution de l'exposition potentielle future selon l'approche standard simplifiée	0	0
EU-9b	Exposition déterminée par application de la méthode de l'exposition initiale	0	0
10	(Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (SA-CCR)	0	0
EU-10a	(jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (approche standard simplifiée)	0	0
EU-10b	(Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (méthode de l'exposition initiale)	0	0
11	Valeur notionnelle effective ajustée des dérivés de crédit vendus	0	0
12	(Différences notionnelles effectives ajustées et déductions des majorations pour les dérivés de crédit vendus)	0	0
13	Expositions totales sur dérivés	1 898 713 392	1 946 171 453
Expositions sur opérations de financement sur titres (OFT)			
14	Actifs OFT bruts (sans prise en compte de la compensation) après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes	0	0
15	(Valeur nette des montants en espèces à payer et à recevoir des actifs OFT bruts)	0	0
16	Exposition au risque de crédit de la contrepartie pour les actifs OFT	0	0
EU-16a	Dérogation pour OFT: Exposition au risque de crédit de contrepartie conformément à l'article 429 <i>sexies</i> , paragraphe 5, et à l'article 222 du CRR	0	0
17	Expositions lorsque l'établissement agit en qualité d'agent	0	0
EU-17a	(Jambe CCP exemptée des expositions sur OFT compensées pour des clients)	0	0
18	Expositions totales sur opérations de financement sur titres	0	0
Autres expositions de hors bilan			
19	Expositions de hors bilan en valeur notionnelle brute	6 118 158 968	4 397 099 600
20	(Ajustements pour conversion en montants de crédit équivalents)	0	0
21	(Provisions générales déduites lors de la détermination des fonds propres de catégorie 1 et provisions spécifiques associées aux expositions de hors bilan)	0	0
22	Expositions de hors bilan	6 118 158 968	4 397 099 600

Expositions exclues			
EU-22a	(Expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 <i>bis</i> , paragraphe 1, point c), du CRR)	0	0
EU-22b	(Expositions exemptées en vertu de l'article 429 <i>bis</i> , paragraphe 1, point j), du CRR (au bilan et hors bilan))	0	0
EU-22c	(Exclusions d'expositions de banques (ou unités de banques) publiques de développement – Investissements publics)	0	0
EU-22d	(Exclusions d'expositions de banques (ou unités de banques) publiques de développement – Prêts incitatifs)	-44 319 579 936	-44 842 706 165
EU-22e	(Exclusions d'expositions découlant du transfert de prêts incitatifs par des banques (ou unités de banques) qui ne sont pas des banques publiques de développement)	0	0
EU-22f	(Exclusions de parties garanties d'expositions résultant de crédits à l'exportation)	-12 140 183 680	-10 254 243 071
EU-22g	(Exclusions de sûretés excédentaires déposées auprès d'agents tripartites)	0	0
EU-22h	(Exclusions de services liés aux DCT fournis par les établissements/DCT, en vertu de l'article 429 <i>bis</i> , paragraphe 1, point o), du CRR)	0	0
EU-22i	(Exclusions de services liés aux DCT fournis par des établissements désignés, en vertu de l'article 429 <i>bis</i> , paragraphe 1, point p), du CRR)	0	0
EU-22j	(Réduction de la valeur d'exposition des crédits de préfinancement ou intermédiaires)	0	0
EU-22k	(Total des expositions exemptées)	-56 459 763 615	-55 096 949 236
Fonds propres et mesure de l'exposition totale			
y	Fonds propres de catégorie 1	1 530 213 313	1 519 222 815
24	Mesure de l'exposition totale	13 531 536 268	15 218 308 340
Ratio de levier			
	Ratio de levier (%)	11%	10%
EU-25	Ratio de levier (hors incidence de l'exemption des investissements publics et des prêts incitatifs) (%)	3%	3%
25a	Ratio de levier (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) (%)	11%	10%
26	Exigence réglementaire de ratio de levier minimal (%)	3%	3%
EU-26a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0%	0%
EU-26b	dont: à constituer avec des fonds propres CET1	0%	0%
27	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	0%	0%
EU-27a	Exigence de ratio de levier global (%)	3%	3%
Choix des dispositions transitoires et expositions pertinentes			
EU-27b	Choix en matière de dispositions transitoires pour la définition de la mesure des fonds propres	Fully phased in	Fully phased in
Publication des valeurs moyennes			
28	Moyenne des valeurs quotidiennes des actifs OFT bruts, après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants	0	0
29	Valeur de fin de trimestre des actifs OFT bruts, après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants	0	0
30	Mesure de l'exposition totale (en incluant l'incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	13 531 536 268	15 218 308 340
30a	Mesure de l'exposition totale (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	13 531 536 268	15 218 308 340
31	Ratio de levier (en incluant l'incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	11%	10%
31a	Ratio de levier (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	11%	10%



Modèle EU LR3 - LRSpl: Ventilation des expositions au bilan (excepté dérivés, OFT et expositions exemptées)

		a
Expositions aux fins du ratio de levier en vertu du CRR		
EU-1	Total des expositions au bilan (excepté dérivés, OFT et expositions exemptées), dont:	11 508 736 404
EU-2	Expositions du portefeuille de négociation	0
EU-3	Expositions du portefeuille bancaire, dont:	11 508 736 404
EU-4	Obligations garanties	924 978 335
EU-5	Expositions considérées comme souveraines	3 795 059 914
EU-6	Expositions aux gouvernements régionaux, banques multilatérales de développement, organisations internationales et entités du secteur public non considérés comme des emprunteurs souverains	4 009 343 079
EU-7	Établissements	1 415 081 883
EU-8	Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	0
EU-9	Expositions sur la clientèle de détail	0
EU-10	Entreprises	1 285 723 947
EU-11	Expositions en défaut	15 172 760
EU-12	Autres expositions (notamment actions, titrisations et autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit)	63 376 486

Annexe 13

- EU LIQ1 - Informations quantitatives sur le ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)
- EU LIQ2 - Ratio de financement stable net
- EU LIQB - Informations qualitatives sur le ratio LCR, complétant le modèle EU LIQ1

Modèle EU LIQ1 - Informations quantitatives sur le ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)

Périmètre de consolidation : sur base consolidée

		a	b	c	d	e	f	g	h
		Valeur totale non pondérée (moyenne)				Valeur totale pondérée (moyenne)			
EU 1a	Trimestre se terminant le 30/06/223	T	T-1	T-2	T-3	T	T-1	T-2	T-3
EU 1b	Nombre de points de données utilisés pour le calcul des moyennes	12	12	12	12	12	12	12	12
ACTIFS LIQUIDES DE QUALITÉ ÉLEVÉE (HQLA)									
1	Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)					2 154 524 154	2 917 896 284	3 834 467 909	4 705 727 249
SORTIES DE TRÉSORERIE									
2	Dépôts de la clientèle de détail et dépôts de petites entreprises clientes, dont:	0	0	0	0	0	0	0	0
3	Dépôts stables	0	0	0	0	0	0	0	0
4	Dépôts moins stables	0	0	0	0	0	0	0	0
5	Financements de gros non garantis	482 927 315	424 598 007	488 012 334	425 956 758	482 927 315	424 598 007	488 012 334	425 956 758
6	Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans des réseaux de banques coopératives	0	0	0	0	0	0	0	0
7	Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	0	0	0	0	0	0	0	0
8	Créances non garanties	482 927 315	424 598 007	488 012 334	425 956 758	482 927 315	424 598 007	488 012 334	425 956 758
9	Financements de gros garantis					0	0	0	0
10	Exigences complémentaires	964 541 812	992 228 854	965 865 109	987 967 203	799 458 017	832 761 015	823 204 643	868 447 891
11	Sorties liées à des expositions sur dérivés et autres exigences de sûretés	452 660 845	453 018 502	451 682 943	428 685 060	452 660 845	453 018 502	451 682 943	428 685 060
12	Sorties liées à des pertes de financement sur des produits de créance	328 454 528	362 023 864	355 670 538	426 482 907	328 454 528	362 023 864	355 670 538	426 482 907
13	Facilités de crédit et de liquidité	183 426 439	177 186 488	158 511 629	132 799 236	18 342 644	17 718 649	15 851 163	13 279 924
14	Autres obligations de financement contractuelles	62 188 675	40 338 458	70 007 285	102 976 798	57 188 675	35 338 458	65 007 285	97 976 798
15	Autres obligations de financement éventuel	0	0	0	0	0	0	0	0
16	TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE					1 339 574 006	1 292 697 480	1 376 224 262	1 392 381 446
ENTRÉES DE TRÉSORERIE									
17	Opérations de prêt garanties (par exemple, prises en pension)	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Entrées provenant d'expositions pleinement performantes	532 689 031	521 849 860	516 694 978	494 692 944	314 697 755	307 333 407	304 406 380	293 061 885
19	Autres entrées de trésorerie	294 914 764	285 757 602	367 181 532	452 398 121	294 914 764	285 757 602	367 181 532	452 398 121
EU-19a	(Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible)					0	0	0	0
EU-19b	(Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit spécialisé lié)					0	0	0	0
20	TOTAL ENTRÉES DE TRÉSORERIE	827 603 795	807 607 461	883 876 510	947 091 065	609 612 519	593 091 008	671 587 911	745 460 007
EU-20a	Entrées de trésorerie entièrement exemptées	0	0	0	0	0	0	0	0
EU-20b	Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90 %	0	0	0	0	0	0	0	0
EU-20c	Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75 %	827 603 795	807 607 461	883 876 510	947 091 065	609 612 519	593 091 008	671 587 911	745 460 007
VALEUR AJUSTÉE TOTALE									
EU-21	COUSSIN DE LIQUIDITÉ					2 154 524 154	2 917 896 284	3 834 467 909	4 705 727 249
22	TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE NETTES					769 063 670	735 819 095	739 506 806	688 028 674
23	RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ					390,45%	541,93%	841,86%	1043,33%

		a	b	c	d	e
(en devise)		Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée
		Pas d'échéance	< 6 mois	6 mois à < 1an	≥ 1an	
Éléments du financement stable disponible						
1	Éléments et instruments de fonds propres	1 530 213 313	0	0	793 797	1 531 007 110
2	Fonds propres	1 530 213 313	0	0	793 797	1 531 007 110
3	Autres instruments de fonds propres		0	0	0	0
4	Dépôts de la clientèle de détail		0	0	0	0
5	Dépôts stables		0	0	0	0
6	Dépôts moins stables		0	0	0	0
7	Financement de gros:		1 282 752 677	3 893 198 507	54 246 627 445	56 193 226 699
8	Dépôts opérationnels		0	0	0	0
9	Autres financements de gros		1 282 752 677	3 893 198 507	54 246 627 445	56 193 226 699
10	Engagements interdépendants		0	0	0	0
11	Autres engagements:	764 008 263	0	0	174 488 260	174 488 260
12	Engagements dérivés affectant le NSFR	764 008 263				
13	Tous les autres engagements et instruments de fonds propres non inclus dans les catégories ci-dessus.		0	0	174 488 260	174 488 260
14	Financement stable disponible total					57 898 722 069
Éléments du financement stable requis						
15	Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)					344 820 635
EU-15a	Actifs grevés pour une échéance résiduelle d'un an ou plus dans un panier de couverture		0	1 538 596 185	49 382 374 335	43 282 824 942
16	Dépôts détenus auprès d'autres établissements financiers à des fins opérationnelles		0	0	0	0
17	Prêts et titres performants:		2 903 476 054	1 107 891 029	688 744 057	2 541 721 189
18	Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par des actifs liquides de qualité élevée de niveau 1 soumis à une décote de 0 %.		0	0	0	0
19	Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par d'autres actifs et prêts et avances aux établissements financiers		161 431	32 730	63 334 198	63 366 706
20	Prêts performants à des entreprises non financières, prêts performants à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts performants aux emprunteurs souverains et aux entités du secteur public, dont:		2 579 939 496	611 952 046	423 089 314	1 896 741 330
21	Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35 % selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit		2 562 173 423	602 509 216	294 151 790	1 773 539 983
22	Prêts hypothécaires résidentiels performants, dont:		0	0	0	0
23	Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35 % selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit		0	0	0	0
24	Autres prêts et titres qui ne sont pas en défaut et ne sont pas considérés comme des actifs liquides de qualité élevée, y compris les actions négociées en bourse et les produits liés aux crédits commerciaux inscrits au bilan		323 375 127	495 906 253	1 639 074 258	1 802 853 809
25	Actifs interdépendants		0	0	0	0
26	Autres actifs:		5 232 344 185	9 082 275	351 358 309	575 467 924
27	Matières premières échangées physiquement				0	0
28	Actifs fournis en tant que marge initiale dans des contrats dérivés et en tant que contributions aux fonds de défaillance des CCP		0			0
29	Actifs dérivés affectant le NSFR		0			0
30	Engagements dérivés affectant le NSFR avant déduction de la marge de variation fournie		3 949 512 022			197 475 601
31	Tous les autres actifs ne relevant pas des catégories ci-dessus		1 282 832 163	9 082 275	351 358 309	377 992 323
32	Éléments de hors bilan		0	0	6 086 261 139	309 047 022
33	Financement stable requis total					47 053 881 712
34	Ratio de financement stable net (%)					123%

Tableau EU LIQB sur les informations qualitatives sur le ratio LCR, complétant le modèle EU LIQ1

conformément à l'article 451 *bis*, paragraphe 2, du CRR

Numéro de ligne	Informations qualitatives - Format libre
(a)	<u>Explications concernant les principaux facteurs à l'origine des résultats du calcul du ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR) et l'évolution dans le temps de la contribution des données d'entrée au calcul du LCR.</u> Les variations du LCR sont étroitement liées à l'échéance des financements à long terme de SFIL et CAFFIL dans les 30 jours suivant la date de référence. En dehors des périodes d'échéance des émissions à long terme, le LCR est élevé car les décaissements sont faibles et largement couverts par la réserve de liquidité.
(b)	<u>Explications concernant les variations dans le temps du ratio LCR.</u> Le LCR du Groupe est nettement supérieur au niveau réglementaire pour chaque période d'observation. Le niveau moyen sur 12 mois (390%) est en diminution par rapport au trimestre précédent (542%). Cette évolution résulte d'une baisse des encours d'actifs HQLA, suite à des échéances de financements long terme en juin. Le LCR consolidé à fin juin s'élève à 213%, et reste donc très nettement au-dessus de l'exigence réglementaire.
(c)	<u>Explications concernant la concentration réelle des sources de financement.</u> Le groupe se finance par des émissions de titres à long terme sous forme d'obligations sécurisées (CAFFIL) ou non sécurisées (SFIL). Il dispose d'une base de 687 investisseurs, est actif sur les segments euro et USD, et est également présent sur le marché ESG.
(d)	<u>Description à haut niveau de la composition du coussin de liquidité de l'établissement.</u> La réserve de liquidité du groupe est principalement constituée de dépôts auprès de la Banque centrale, de titres souverains et sub-souverains et d'obligations sécurisées.

Annexe 15

- EU CQ1 - Qualité de crédit des expositions renégociées
- EU CQ4 - Qualité des expositions non performantes par situation géographique
- EU CQ5 - Qualité de crédit des prêts et avances accordés à des entreprises non financières par branche d'activité
- EU CR1 - Expositions performantes et non performantes et provisions correspondantes
- EU CR1-A - Echéance des expositions

Modèle EU CQ1: qualité de crédit des expositions renégociées

		a	b	c	d	e	f	g	h
		Valeur comptable brute / Montant nominal des expositions faisant l'objet de mesures de renégociation				Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés reçues et garanties financières reçues pour des expositions renégociées	
		Renégociées performantes	Renégociées non performantes		Dont dépréciées	Sur des expositions renégociées performantes	Sur des expositions renégociées non performantes		dont sûretés reçues et garanties financières reçues pour des expositions non performantes faisant l'objet de mesures de renégociation
				Dont en défaut					
005	Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Prêts et avances	3 627 495 303	100 129 485	87 837 001	73 539 018	-17 463 302	-4 238 917	3 491 142 025	1 321 894
020	Banques centrales	0	0	0	0	0	0	0	0
030	Administrations publiques	176 423 520	100 129 485	87 837 001	73 539 018	-1 438 642	-4 238 917	56 094 903	1 321 894
040	Établissements de crédit	0	0	0	0	0	0	0	0
050	Autres entreprises financières	0	0	0	0	0	0	0	0
060	Entreprises non financières	3 451 071 783	0	0	0	-16 024 661	0	3 435 047 122	0
070	Ménages	0	0	0	0	0	0	0	0
080	Titres de créance	0	0	0	0	0	0	0	0
090	Engagements de prêt donnés	1 137 822 266	0	0	0	4 093 767	0	4 093 767	0
100	Total	4 765 317 569	100 129 485	87 837 001	73 539 018	-21 557 069	-4 238 917	3 495 235 792	1 321 894

Modèle EU CQ4: qualité des expositions non performantes par situation géographique

		a	b	c	d	e	f	g
		Valeur comptable / montant nominal brut				Dépréciation cumulée	Provisions sur engagements hors bilan et garanties financières donnés	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
			Dont non performantes	Dont soumises à dépréciation				
			Dont en défaut					
010	Expositions au bilan	59 863 484 901	219 366 555	199 064 124	57 420 698 798	-53 334 118		-7 281 258
020	AE	193 783 223	0	0	193 783 223	-40 931		0
030	AR	86 428 244	0	0	86 428 244	-559 443		0
040	AT	136 172 156	0	0	136 172 156	-1 134		0
050	AU	0	0	0	0	0		0
060	BE	29 107 662	0	0	29 107 662	-399 620		0
070	BJ	42 429 861	0	0	42 429 861	-76 122		0
080	CA	506 509 077	0	0	506 509 077	-67 462		0
090	CH	658 241 361	0	0	658 241 361	-29 682		0
100	CI	58 075 177	0	0	58 075 177	-12 587		0
110	DE	0	0	0	0	0		0
120	EG	565 646 662	0	0	565 646 662	-1 430 661		0
130	ES	427 780 845	0	0	427 780 845	-577 388		0
140	FI	78 483 919	0	0	78 483 919	-17 426		0
150	FR	47 506 276 268	219 366 555	199 064 124	45 068 139 453	-18 815 078		-7 281 258
160	GB	193 977 326	0	0	193 977 326	-29 610		0
170	IE	49 391 231	0	0	49 391 231	-15 296		0
180	IT	3 832 019 949	0	0	3 832 019 949	-14 263 814		0
190	JP	29 954 584	0	0	29 954 584	-3 208		0
200	KY	432 704 294	0	0	432 704 294	-2 693 754		0
210	KZ	71 436 542	0	0	71 436 542	-8 445		0
220	LU	0	0	0	0	0		0
230	MT	89 440 554	0	0	89 440 554	-261 882		0
240	NC	12 642 064	0	0	12 642 064	-8 864		0
250	NL	261 179 870	0	0	261 179 870	-59 695		0
260	NO	26 538 825	0	0	26 538 825	0		0
270	PA	1 522 978 828	0	0	1 522 978 828	-7 018 388		0
280	PF	80 444 094	0	0	80 444 094	-46 172		0
290	PT	4 855 654	0	0	206 366	-1 256		0
300	QA	913 411 046	0	0	913 411 046	-4 999		0
310	SE	244 572 020	0	0	244 572 020	-23 572		0
320	TN	36 698 928	0	0	36 698 928	-233 314		0
330	UA	48 349 086	0	0	48 349 086	-287 063		0
340	US	1 666 984 294	0	0	1 666 984 294	-6 323 157		0
350	UZ	53 374 696	0	0	53 374 696	-23 886		0
360	ZZ	3 596 561	0	0	3 596 561	-209		0
370	Expositions hors bilan	6 091 359 654	0	0			6 332 235	
380	AE	22 945 972	0	0			180	
390	BJ	174 396 719	0	0			57 415	
400	CI	653 366 250	0	0			218 331	
410	DE	95 000 000	0	0			0	
420	EG	921 221 572	0	0			1 314 608	
430	FR	633 065 640	0	0			9 638	
440	GB	134 347 944	0	0			14 666	
450	ID	1 698 004 168	0	0			0	
460	KY	1 137 822 266	0	0			4 093 767	
470	KZ	217 180 898	0	0			19 562	
480	MT	361 516 643	0	0			603 859	
490	QA	42 491 582	0	0			209	
500	Total	65 954 844 555	219 366 555	199 064 124	57 420 698 798	-53 334 118	6 332 235	-7 281 258

Modèle EU CQ5: qualité de crédit des prêts et avances accordés à des entreprises non financières par branche d'activité

		a	b	c	d	e	f
		Valeur comptable brute			Dont prêts et avances soumis à dépréciation	Dépréciation cumulée	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
			Dont non performantes	Dont en défaut			
010	Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0
020	Industries extractives	123 068 901	0	0	123 068 901	-40 367	0
030	Industrie manufacturière	0	0	0	0	0	0
040	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	274 461 941	0	0	274 461 941	-504 055	0
050	Production et distribution d'eau	0	0	0	0	0	0
060	Construction	15 793 915	0	0	15 793 915	-8 827	0
070	Commerce	0	0	0	0	0	0
080	Transport et stockage	3 757 694 074	0	0	3 757 694 074	-16 308 693	0
090	Hébergement et restauration	0	0	0	0	0	0
100	Information et communication	70 714 322	0	0	70 714 322	-564	0
120	Activités immobilières	989 668 368	573 177	573 177	705 834 035	-117 272	0
110	Activités financières et d'assurance	22 856 484	0	0	22 856 484	-397 724	0
130	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	503 077	0	0	503 077	-113	0
140	Activités de services administratifs et de soutien	0	0	0	0	0	0
150	Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	0	0	0	0	0	0
160	Enseignement	0	0	0	0	0	0
170	Santé humaine et action sociale	6 847 919	0	0	6 847 919	-327 741	0
180	Arts, spectacles et activités récréatives	0	0	0	0	0	0
190	Autres services	0	0	0	0	0	0
200	Total	5 261 609 001	573 177	573 177	4 977 774 668	-17 705 356	0

Modèle EU CR1: expositions performantes et non performantes et provisions correspondantes

		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o
		Valeur comptable brute / Montant nominal						Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions						Sorties partielles du bilan cumulées	Sûretés et garanties financières reçues	
		Expositions performantes			Expositions non performantes			Expositions performantes - Dépréciations cumulées et provisions			Expositions non performantes – Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions				Sur les expositions performantes	Sur les expositions non performantes
	Dont étape 1	Dont étape 2		Dont étape 2	Dont étape 3		Dont étape 1	Dont étape 2		Dont étape 2	Dont étape 3					
005	Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	1 318 489 484	1 318 489 484	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Prêts et avances	52 669 100 438	44 720 822 209	5 534 206 393	216 035 333	14 439 051	172 882 015	-34 737 332	-5 391 074	-29 346 257	-10 708 559	-10 630	-3 416 671	0	8 436 353 935	2 671 473
020	Banques centrales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
030	Administrations publiques	47 354 383 336	43 256 384 776	1 967 761 057	215 462 156	14 439 051	172 308 838	-17 008 257	-4 754 515	-12 253 743	-10 708 302	-10 630	-3 416 413	0	4 173 917 567	2 671 473
040	Établissements de crédit	53 681 278	53 681 278	0	0	0	0	-23 976	-23 976	0	0	0	0	0	53 350 809	0
050	Autres entreprises financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
060	Entreprises non financières	5 261 035 823	1 410 756 155	3 566 445 336	573 177	0	573 177	-17 705 099	-612 584	-17 092 515	-257	0	-257	0	4 209 085 559	0
070	Dont PME	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
080	Ménages	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
090	Titres de créance	6 975 017 908	5 812 944 271	1 162 073 638	3 331 222	0	3 331 222	-15 162 243	-4 146 721	-11 015 522	-7 243	0	-7 243	0	0	0
100	Banques centrales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
110	Administrations publiques	4 933 186 891	3 771 113 254	1 162 073 638	3 331 222	0	3 331 222	-14 745 318	-3 729 796	-11 015 522	-7 243	0	-7 243	0	0	0
120	Établissements de crédit	2 041 831 017	2 041 831 017	0	0	0	0	-416 925	-416 925	0	0	0	0	0	0	0
130	Autres entreprises financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
140	Entreprises non financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
150	Expositions hors bilan	6 091 359 653	4 953 537 387	1 137 822 266	0	0	0	6 332 234	2 236 628	4 095 607	0	0	0		5 883 645 564	0
160	Banques centrales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0
170	Administrations publiques	3 489 090 657	3 489 090 657	0	0	0	0	1 600 189	1 598 349	1 840	0	0	0		5 883 645 564	0
180	Établissements de crédit	95 000 000	95 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0
190	Autres entreprises financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0
200	Entreprises non financières	2 507 268 996	1 369 446 730	1 137 822 266	0	0	0	4 732 046	638 279	4 093 767	0	0	0		0	0
210	Ménages	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0
220	Total	67 053 967 483	56 805 793 351	7 834 102 297	219 366 555	14 439 051	176 213 237	-56 231 809	-11 774 423	-44 457 386	-10 715 802	-10 630	-3 423 914	0	14 319 999 499	2 671 473

Modèle EU CR1-A: échéance des expositions

		a	b	c	d	e	f
		Valeur exposée au risque nette					
		À vue	<= 1 an	> 1 an <= 5 ans	> 5 ans	Aucune échéance déclarée	Total
1	Prêts et avances	10 000 043	238 218 159	3 783 094 025	48 808 377 652		52 839 689 880
2	Titres de créance		953 929 687	2 063 568 610	3 945 681 347		6 963 179 644
3	<i>Total</i>	10 000 043	1 192 147 846	5 846 662 635	52 754 058 999	0	59 802 869 524

Annexe 17

- EU CR3 - Vue d'ensemble des techniques d'ARC: informations à publier sur l'utilisation de techniques d'ARC

Modèle EU CR3 - Vue d'ensemble des techniques d'ARC: informations à publier sur l'utilisation de techniques d'ARC

		Valeur comptable non garantie	Valeur comptable garantie	Dont garantie par des sûretés	Dont garantie par des garanties financières	Dont garantie par des dérivés de crédit
		a	b	c	d	e
1	Prêts et avances	45 719 153 955	8 439 025 409	0	8 439 025 409	0
2	Titres de créance	6 963 179 644	0	0	0	0
3	Total	52 682 333 599	8 439 025 409	0	8 439 025 409	0
4	Dont expositions non performantes	205 979 280	2 671 473	0	2 671 473	0
EU-5	Dont en défaut	182 626 005	2 665 655	0	2 665 655	0

Annexe 19

- EU CR4 - Approche standard – Exposition au risque de crédit et effets de l'ARC
- EU CR5 - Approche standard

Modèle EU CR4 – Approche standard – Exposition au risque de crédit et effets de l'ARC

	Catégories d'expositions	Expositions avant CCF et avant ARC		Expositions après CCF et après ARC		RWA et densité des RWA	
		Expositions au bilan	Expositions hors bilan	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	RWA	Densité des RWA (%)
		a	b	c	d	e	f
1	Administrations centrales ou banques centrales	5 017 950 219	3 160 230 287	9 908 594 660	5 474 653 545	30 837 515	0,20%
2	Administrations régionales ou locales	8 264 550 737	50 000 000	8 330 396 300	50 000 000	1 618 964 582	19,32%
3	Entités du secteur public	7 398 690 543	152 936 769	6 988 510 734	152 936 769	125 899 625	1,76%
4	Banques multilatérales de développement	0	0	0	0	0	
5	Organisations internationales	3 596 673	0	3 596 673	0	0	0,00%
6	Établissements	4 889 952	0	4 889 952	0	977 990	20,00%
7	Entreprises	5 767 139 744	2 314 423 257	161 517 167	0	161 472 750	99,97%
8	Clientèle de détail	0	0	0	0	0	
9	Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	0	0	0	0	0	
10	Expositions en défaut	52 239 709	0	50 513 587	0	74 451 197	147,39%
11	Expositions présentant un risque particulièrement élevé	0	0	0	0	0	
12	Obligations garanties	0	0	0	0	0	
13	Établissements et entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	0	0	0	0	0	
14	Organismes de placement collectif	0	0	0	0	0	
15	Actions	0	0	0	0	0	
16	Autres éléments	63 376 486	0	63 376 486	0	63 376 486	100,00%
17	TOTAL	26 572 434 063	5 677 590 313	25 511 395 559	5 677 590 313	2 075 980 145	6,66%

	Catégories d'expositions	Pondération de risque															Total	Dont non notées
		0%	2%	4%	10%	20%	35%	50%	70%	75%	100%	150%	250%	370%	1250%	Autres		
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p	q
1	Administrations centrales ou banques centrales	15 321 573 173	0	0	0	0	0	61 675 031	0	0	0	0	0	0	0	0	15 383 248 204	
2	Administrations régionales ou locales	285 573 390	0	0	0	8 094 822 910	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 380 396 300	
3	Entités du secteur public	6 511 949 380	0	0	0	629 498 124	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 141 447 504	
4	Banques multilatérales de développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
5	Organisations internationales	3 596 673	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 596 673	
6	Établissements	0	0	0	0	4 889 953	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 889 953	
7	Entreprises	0	0	0	0	0	0	88 833	0	0	161 428 333	0	0	0	0	0	161 517 166	
8	Expositions sur la clientèle de détail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
9	Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
10	Expositions en défaut	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 638 367	47 875 220	0	0	0	0	50 513 587	
11	Expositions présentant un risque particulièrement élevé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
12	Obligations garanties	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
13	Expositions sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
14	Parts ou actions d'organismes de placement collectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
15	Expositions sous forme d'actions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
16	Autres éléments	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63 376 486	0	0	0	0	0	63 376 486	
17	TOTAL	22 122 692 616	0	0	0	8 729 210 986	0	61 763 865	0	0	227 443 186	47 875 220	0	0	0	0	31 188 985 873	

Annexe 21

- EU CR6 - Approche NI – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de PD
- EU CR7 - Approche NI – Effet sur les RWEA des dérivés de crédit utilisés comme techniques d'ARC
- EU CR7-A - Approche NI – Informations à publier sur le degré d'utilisation de techniques d'ARC
- EU CR8 - État des flux des RWEA relatifs aux expositions au risque de crédit dans le cadre de l'approche NI

(

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Administrations centrales et banques centrales	
Non	

[illegible]

(

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Administrations centrales et banques centrales	
Oui	

[illegible]

(

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Non

[illegible]

(

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

☐ Oui[illegible]

Modèle EU CR6 – Approche NI – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de PD

Catégorie d'exposition IRB

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Entreprises - Financement spécialisé

Non	
-----	--

[illegible]

(

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

☐ Oui[illegible]

(

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Entreprises - PME
Non

[illegible]

(

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

☐ Oui[illegible]

Modèle EU CR6 – Approche NI – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de PD

Catégorie d'exposition IRB

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Institutions
No

[illegible]

Modèle EU CR6 – Approche NI – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de PD

Catégorie d'exposition IRB

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Institutions
Yes

Fourchette de PD	Expositions au bilan	Expositions hors bilan avant CCF	CCF moyen pondéré	Exposition après CCF et après ARC	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré après facteurs supplétifs	Montant des pertes anticipées	Corrections de valeur et provisions
	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k
0.00 à <0.15	19 125 733 373	1 800 240	1	19 875 883 905	0,06%	6 179	1,31%	4	195 105 575	149 128	-1 742 180
0.00 à <0.10	18 045 091 854	1 800 240	1	18 747 130 987	0,05%	6 159	1,33%	4	182 969 065	137 242	-1 588 352
0.10 à <0.15	1 080 641 519			1 128 752 918	0,11%	20	1,00%	5	12 136 510	11 886	-153 827
0.15 à <0.25	8 116 583 491	162 000	1	8 330 799 835	0,19%	2 521	1,52%	5	180 278 659	234 965	-540 780
0.25 à <0.50	3 624 330 295	150 000	1	3 672 216 514	0,37%	578	1,34%	5	98 119 247	188 830	-475 296
0.50 à <0.75	2 171 511 990	27 775 000	1	2 251 586 578	0,63%	611	1,48%	5	78 728 970	207 192	-480 753
0.75 à <2.50	257 062 890			257 873 093	1,68%	82	1,52%	4	12 250 155	65 911	-189 837
0.75 à <1.75	257 062 890			257 873 093	1,68%	82	1,52%	4	12 250 155	65 911	-189 837
1.75 à <2.5											
2.50 à <10.00	61 006 704			61 159 801	3,48%	71	2,22%	4	5 034 628	47 248	-140 690
2.5 à <5	61 006 704			61 159 801	3,48%	71	2,22%	4	5 034 628	47 248	-140 690
5 à <10											
10.00 à <100.00											
10 à <20											
20 à <30											
30.00 à <100.00											
100.00 (Défaut)	136 846 373			136 846 373	99,32%	39	1,50%	4	84 952 608	2 048 526	-441 934

(

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

☐ Oui[illegible]

(

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

☐ Oui[illegible]

Modèle EU CR6 – Approche NI – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de PD

Catégorie d'exposition IRB

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Clientèle de détail - Expositions renouvelables éligibles

Oui

[illegible]

(

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Oui

[illegible]

(

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Oui

[illegible]

Modèle EU CR6 – Approche NI – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de PD

Catégorie d'exposition IRB

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Total
No

[illegible]

Modèle EU CR6 – Approche NI – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de PD

Catégorie d'exposition IRB

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Total
Yes

Fourchette de PD	Expositions au bilan	Expositions hors bilan avant CCF	CCF moyen pondéré	Exposition après CCF et après ARC	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré après facteurs supplétifs	Montant des pertes anticipées	Corrections de valeur et provisions
	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k
0.00 à <0.15	19 125 733 373	1 800 240	1	19 875 883 905	0,06%	6 179	1,31%	4	195 105 575	149 128	-1 742 180
0.00 à <0.10	18 045 091 854	1 800 240	1	18 747 130 987	0,05%	6 159	1,33%	4	182 969 065	137 242	-1 588 352
0.10 à <0.15	1 080 641 519			1 128 752 918	0,11%	20	1,00%	5	12 136 510	11 886	-153 827
0.15 à <0.25	8 116 583 491	162 000	1	8 330 799 835	0,19%	2 521	1,52%	5	180 278 659	234 965	-540 780
0.25 à <0.50	3 624 330 295	150 000	1	3 672 216 514	0,37%	578	1,34%	5	98 119 247	188 830	-475 296
0.50 à <0.75	2 171 511 990	27 775 000	1	2 251 586 578	0,63%	611	1,48%	5	78 728 970	207 192	-480 753
0.75 à <2.50	257 062 890			257 873 093	1,68%	82	1,52%	4	12 250 155	65 911	-189 837
0.75 à <1.75	257 062 890			257 873 093	1,68%	82	1,52%	4	12 250 155	65 911	-189 837
1.75 à <2.5											
2.50 à <10.00	61 006 704			61 159 801	3,48%	71	2,22%	4	5 034 628	47 248	-140 690
2.5 à <5	61 006 704			61 159 801	3,48%	71	2,22%	4	5 034 628	47 248	-140 690
5 à <10											
10.00 à <100.00											
10 à <20											
20 à <30											
30.00 à <100.00											
100.00 (Défaut)	136 846 373			136 846 373	99,32%	39	1,50%	4	84 952 608	2 048 526	-441 934

Modèle EU CR7 – Approche NI – Effet sur les RWEA des dérivés de crédit utilisés comme techniques d'ARC

		Montant d'exposition pondéré avant dérivés de crédit	Montant d'exposition pondéré réel
		a	b
1	Expositions faisant l'objet de l'approche NI simple	536 104 351	536 104 351
2	Administrations centrales et banques centrales	0	0
3	Établissements	536 104 351	536 104 351
4	Entreprises	0	0
4,1	dont Entreprises - PME	0	0
4,2	dont Entreprises - Financement spécialisé	0	0
5	Expositions faisant l'objet de l'approche NI avancée	654 469 841	654 469 841
6	Administrations centrales et banques centrales	0	0
7	Établissements	654 469 841	654 469 841
8	Entreprises	0	0
8,1	dont Entreprises - PME	0	0
8,2	dont Entreprises - Financement spécialisé	0	0
9	Clientèle de détail	0	0
9,1	dont Clientèle de détail - PME - Garanties par une sûreté immobilière	0	0
9,2	dont Clientèle de détail - non-PME - Garanties par une sûreté immobilière	0	0
9,3	dont Clientèle de détail — expositions renouvelables éligibles	0	0
9,4	dont Clientèle de détail — PME — Autres	0	0
9,5	dont Clientèle de détail — non-PME — Autres	0	0
10	TOTAL (incluant expositions approches NI simple et avancée)	1 190 574 192	1 190 574 192

A-IRB		Total des expositions	Techniques d'atténuation du risque de crédit										Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWEA		
			Protection de crédit financée								Protection de crédit non financée		RWEA sans effets de substitution (effets de réduction uniquement)	RWEA avec effets de substitution (effets de réduction et de substitution)	
			Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés réelles (%)	Partie des expositions couverte par d'autres formes de protection de crédit financée (%)	Partie des expositions couverte par des dépôts en espèces (%)	Partie des expositions couverte par des polices d'assurance vie (%)	Partie des expositions couverte par des instruments détenus par un tiers (%)	Partie des expositions couverte par des garanties (%)			Partie des expositions couverte par des dérivés de crédit (%)
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n
1	Administrations centrales et banques centrales	0		0,00%											0
2	Établissements	34 586 366 098	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		654 469 841
3	Entreprises	0	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0
3.1	Dont Entreprises - PME	0													0
3.2	Dont Entreprises - Financement spécialisé	0													0
3.3	Dont Entreprises - Autres	0													0
4	Clientèle de détail	0	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0
4.1	Dont Clientèle de détail — Biens immobiliers PME	0													0
4.2	Dont Clientèle de détail — Biens immobiliers non-PME	0													0
4.3	Dont Clientèle de détail — Expositions renouvelables éligibles	0													0
4.4	Dont Clientèle de détail — Autres PME	0													0
4.5	Dont Clientèle de détail — Autres non-PME	0													0
5	Total	34 586 366 098	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		654 469 841

F-IRB		Total des expositions	Techniques d'atténuation du risque de crédit										Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWEA		
			Protection de crédit financée								Protection de crédit non financée		RWEA sans effets de substitution (effets de réduction uniquement)	RWEA avec effets de substitution (effets de réduction et de substitution)	
			Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés réelles (%)	Partie des expositions couverte par d'autres formes de protection de crédit financée (%)	Partie des expositions couverte par des dépôts en espèces (%)	Partie des expositions couverte par des polices d'assurance vie (%)	Partie des expositions couverte par des instruments détenus par un tiers (%)	Partie des expositions couverte par des garanties (%)			Partie des expositions couverte par des dérivés de crédit (%)
a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n		
1	Administrations centrales et banques centrales	0												0	
2	Établissements	2 041 010 327	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%			0,00%	0,00%		536 104 351	
3	Entreprises	0	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0	
3,1	Dont Entreprises - PME	0												0	
3,2	Dont Entreprises - Financement spécialisé	0												0	
3,3	Dont Entreprises - Autres	0												0	
4	Total	2 041 010 327	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%			0,00%	0,00%		536 104 351	

Modèle EU CR8 - État des flux des RWEA relatifs aux expositions au risque de crédit dans le cadre de l'approche N

		Montant d'exposition pondéré
		a
1	Montant d'exposition pondéré à la fin de la période de déclaration précédente	981 887 203
2	Taille de l'actif (+/-)	222 482 782
3	Qualité de l'actif (+/-)	918 200
4	Mises à jour des modèles (+/-)	
5	Méthodologie et politiques (+/-)	0
6	Acquisitions et cessions (+/-)	
7	Variations des taux de change (+/-)	0
8	Autres (+/-)	-14 713 992
9	Montant d'exposition pondéré à la fin de la période de déclaration	1 190 574 192

Annexe 25

- EU CCR1 - Analyse des expositions au CCR par approche
- EU CCR2 - Opérations soumises aux exigences de fonds propres pour risque de CVA
- EU CCR3 - Approche standard — Expositions au CCR par catégorie d'expositions réglementaires et pondération de risque
- EU CCR4 - Approche NI – Expositions au CCR par catégorie d'expositions et échelle de PD
- EU CCR5 - Composition des sûretés pour les expositions au CCR
- EU CCR8 - Expositions sur les CCP

Modèle EU CCR1 — Analyse des expositions au CCR par approche

		a	b	c	d	e	f	g	h
		Coût de remplacement (RC)	Exposition future potentielle (PFE)	EEPE	Facteur Alpha utilisé pour calculer l'exposition réglementaire	Valeur exposée au risque avant ARC	Valeur exposée au risque après ARC	Valeur exposée au risque	Montant d'exposition pondéré (RWEA)
EU-1	UE - Méthode de l'exposition initiale (pour les dérivés)	0	0		1,4	0	0	0	0
EU-2	UE - SA-CCR simplifiée (pour les dérivés)	0	0		1,4	0	0	0	0
1	SA-CCR (pour les dérivés)	948 550 819	231 311 097		1,4	2 066 590 055	1 651 806 682	1 650 057 008	56 253 260
2	IMM (pour les dérivés et les OFT)			0	0	0	0	0	0
2a	Dont ensembles de compensation d'opérations de financement sur titres			0		0	0	0	0
2b	Dont ensembles de compensation de dérivés et opérations à règlement différé			0		0	0	0	0
2c	Dont issues d'ensembles de compensation de conventions multiproduits			0		0	0	0	0
3	Méthode simple fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)					0	0	0	0
4	Méthode générale fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)					0	0	0	0
5	VaR pour les OFT					0	0	0	0
6	Total					2 066 590 055	1 651 806 682	1 650 057 008	56 253 260

Modèle EU CCR2 — Opérations soumises aux exigences de fonds propres pour risque de CVA

		a	b
		Valeur exposée au risque	Montant d'exposition pondéré (RWEA)
1	Total des opérations soumises à la méthode avancée	0	0
2	i) composante VaR (y compris le multiplicateur 3 ×)		0
3	ii) composante VaR en situation de tensions (y compris le multiplicateur 3 ×)		0
4	Opérations soumises à la méthode standard	113 776 889	88 212 503
EU-4	Opérations soumises à l'approche alternative (sur la base de la méthode de l'exposition initiale)	0	0
5	Total des opérations soumises aux exigences de fonds propres pour risque de CVA	113 776 889	88 212 503

	Catégories d'expositions	Pondération de risque											l
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	
		0%	2%	4%	10%	20%	50%	70%	75%	100%	150%	Autres	Valeur d'exposition totale
1	Administrations centrales ou banques centrales	1 536 296 754	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 536 296 754
2	Administrations régionales ou locales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3	Entités du secteur public	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4	Banques multilatérales de développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5	Organisations internationales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6	Établissements	0	2 090 898	0	0	2 587 333	914 550	0	0	0	0	0	5 592 781
7	Entreprises	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	Clientèle de détail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9	Établissements et entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Autres éléments	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11	Valeur d'exposition totale	1 536 296 754	2 090 898	0	0	2 587 333	914 550	0	0	0	0	0	1 541 889 535

 Modèle EU CCR4 – Approche NI – Expositions au CCR par catégorie d'expositions et échelle de PD

IRB Exposure class

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Administrations centrales et banques centrales

Non

Échelle de PD	a	b	c	d	e	f	g
	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré (RWEA)	Densité des montants d'exposition pondérés
0.00 à <0.15							
0.00 à <0.10							
0.10 à <0.15							
0.15 à <0.25							
0.25 à <0.50							
0.50 à <0.75							
0.75 à <2.50							
0.75 à <1.75							
1.75 à <2.5							
2.50 à <10.00							
2.50 à <5.00							
5.00 à <10.00							
10.00 à <100.00							
10.00 à <20.00							
20.00 à <30.00							
30.00 à <100.00							
100.00 (Défaut)							
Total							

Modèle EU CCR4 – Approche NI – Expositions au CCR par catégorie d'expositions et échelle de PD

IRB Exposure class

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Administrations centrales et banques centrales

Oui

Échelle de PD	a	b	c	d	e	f	g
	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré (RWEA)	Densité des montants d'exposition pondérés
0.00 à <0.15							
0.00 à <0.10							
0.10 à <0.15							
0.15 à <0.25							
0.25 à <0.50							
0.50 à <0.75							
0.75 à <2.50							
0.75 à <1.75							
1.75 à <2.5							
2.50 à <10.00							
2.50 à <5.00							
5.00 à <10.00							
10.00 à <100.00							
10.00 à <20.00							
20.00 à <30.00							
30.00 à <100.00							
100.00 (Défaut)							
Total							

Modèle EU CCR4 – Approche NI – Expositions au CCR par catégorie d'expositions et échelle de PD

IRB Exposure class

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Entreprises - Autres

Non

Échelle de PD	a	b	c	d	e	f	g
	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré (RWEA)	Densité des montants d'exposition pondérés
0.00 à <0.15							
0.00 à <0.10							
0.10 à <0.15							
0.15 à <0.25							
0.25 à <0.50							
0.50 à <0.75							
0.75 à <2.50							
0.75 à <1.75							
1.75 à <2.5							
2.50 à <10.00							
2.50 à <5.00							
5.00 à <10.00							
10.00 à <100.00							
10.00 à <20.00							
20.00 à <30.00							
30.00 à <100.00							
100.00 (Défaut)							
Total							

Modèle EU CCR4 – Approche NI – Expositions au CCR par catégorie d'expositions et échelle de PD

IRB Exposure class

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Entreprises - Autres

Oui

Échelle de PD	a	b	c	d	e	f	g
	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré (RWEA)	Densité des montants d'exposition pondérés
0.00 à <0.15							
0.00 à <0.10							
0.10 à <0.15							
0.15 à <0.25							
0.25 à <0.50							
0.50 à <0.75							
0.75 à <2.50							
0.75 à <1.75							
1.75 à <2.5							
2.50 à <10.00							
2.50 à <5.00							
5.00 à <10.00							
10.00 à <100.00							
10.00 à <20.00							
20.00 à <30.00							
30.00 à <100.00							
100.00 (Défaut)							
Total							

Modèle EU CCR4 – Approche NI – Expositions au CCR par catégorie d'expositions et échelle de PD

IRB Exposure class

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Entreprises - Financement spécialisé

Non

Échelle de PD	a	b	c	d	e	f	g
	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré (RWEA)	Densité des montants d'exposition pondérés
0.00 à <0.15							
0.00 à <0.10							
0.10 à <0.15							
0.15 à <0.25							
0.25 à <0.50							
0.50 à <0.75							
0.75 à <2.50							
0.75 à <1.75							
1.75 à <2.5							
2.50 à <10.00							
2.50 à <5.00							
5.00 à <10.00							
10.00 à <100.00							
10.00 à <20.00							
20.00 à <30.00							
30.00 à <100.00							
100.00 (Défaut)							
Total							

Modèle EU CCR4 – Approche NI – Expositions au CCR par catégorie d'expositions et échelle de PD

IRB Exposure class

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Entreprises - Financement spécialisé

Oui

Échelle de PD	a	b	c	d	e	f	g
	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré (RWEA)	Densité des montants d'exposition pondérés
0.00 à <0.15							
0.00 à <0.10							
0.10 à <0.15							
0.15 à <0.25							
0.25 à <0.50							
0.50 à <0.75							
0.75 à <2.50							
0.75 à <1.75							
1.75 à <2.5							
2.50 à <10.00							
2.50 à <5.00							
5.00 à <10.00							
10.00 à <100.00							
10.00 à <20.00							
20.00 à <30.00							
30.00 à <100.00							
100.00 (Défaut)							
Total							

Modèle EU CCR4 – Approche NI – Expositions au CCR par catégorie d'expositions et échelle de PD

IRB Exposure class

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Entreprises - PME

Non

Échelle de PD	a	b	c	d	e	f	g
	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré (RWEA)	Densité des montants d'exposition pondérés
0.00 à <0.15							
0.00 à <0.10							
0.10 à <0.15							
0.15 à <0.25							
0.25 à <0.50							
0.50 à <0.75							
0.75 à <2.50							
0.75 à <1.75							
1.75 à <2.5							
2.50 à <10.00							
2.50 à <5.00							
5.00 à <10.00							
10.00 à <100.00							
10.00 à <20.00							
20.00 à <30.00							
30.00 à <100.00							
100.00 (Défaut)							
Total							

Modèle EU CCR4 – Approche NI – Expositions au CCR par catégorie d'expositions et échelle de PD

IRB Exposure class

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Entreprises - PME

Oui

Échelle de PD	a	b	c	d	e	f	g
	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré (RWEA)	Densité des montants d'exposition pondérés
0.00 à <0.15							
0.00 à <0.10							
0.10 à <0.15							
0.15 à <0.25							
0.25 à <0.50							
0.50 à <0.75							
0.75 à <2.50							
0.75 à <1.75							
1.75 à <2.5							
2.50 à <10.00							
2.50 à <5.00							
5.00 à <10.00							
10.00 à <100.00							
10.00 à <20.00							
20.00 à <30.00							
30.00 à <100.00							
100.00 (Défaut)							
Total							

Modèle EU CCR4 – Approche NI – Expositions au CCR par catégorie d'expositions et échelle de PD

IRB Exposure class	Institutions
Own estimates of LGD and/or conversion factors:	No

Échelle de PD	a	b	c	d	e	f	g
	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré (RWEA)	Densité des montants d'exposition pondérés
0.00 à <0.15	85 204 117	0,08%	21	45,00%	2,50	31 626 230	0,37
0.00 à <0.10	82 055 843	0,08%	18	45,00%	2,50	30 358 310	0,37
0.10 à <0.15	3 148 274	0,11%	3	45,00%	2,50	1 267 920	0,40
0.15 à <0.25							
0.25 à <0.50	9 492 934	0,27%	5	45,00%	2,50	6 807 623	0,72
0.50 à <0.75	8 888 010	0,51%	1	45,00%	2,50	8 422 314	0,95
0.75 à <2.50	6 673 309	1,07%	2	45,00%	2,50	8 422 352	1,26
0.75 à <1.75	6 673 309	1,07%	2	45,00%	2,50	8 422 352	1,26
1.75 à <2.5							
2.50 à <10.00							
2.50 à <5.00							
5.00 à <10.00							
10.00 à <100.00							
10.00 à <20.00							
20.00 à <30.00							
30.00 à <100.00							
100.00 (Défaut)							
Total	110 258 370	0,19%	29	45,00%	2,50	55 278 518	0,50

Modèle EU CCR4 – Approche NI – Expositions au CCR par catégorie d'expositions et échelle de PD

IRB Exposure class

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Institutions

Yes

Échelle de PD	a	b	c	d	e	f	g
	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré (RWEA)	Densité des montants d'exposition pondérés
0.00 à <0.15							
0.00 à <0.10							
0.10 à <0.15							
0.15 à <0.25							
0.25 à <0.50							
0.50 à <0.75							
0.75 à <2.50							
0.75 à <1.75							
1.75 à <2.5							
2.50 à <10.00							
2.50 à <5.00							
5.00 à <10.00							
10.00 à <100.00							
10.00 à <20.00							
20.00 à <30.00							
30.00 à <100.00							
100.00 (Défaut)							
Total							

Modèle EU CCR4 – Approche NI – Expositions au CCR par catégorie d'expositions et échelle de PD

IRB Exposure class

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Clientèle de détail - PME - autres

Oui

Échelle de PD	a	b	c	d	e	f	g
	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré (RWEA)	Densité des montants d'exposition pondérés
0.00 à <0.15							
0.00 à <0.10							
0.10 à <0.15							
0.15 à <0.25							
0.25 à <0.50							
0.50 à <0.75							
0.75 à <2.50							
0.75 à <1.75							
1.75 à <2.5							
2.50 à <10.00							
2.50 à <5.00							
5.00 à <10.00							
10.00 à <100.00							
10.00 à <20.00							
20.00 à <30.00							
30.00 à <100.00							
100.00 (Défaut)							
Total							

Modèle EU CCR4 – Approche NI – Expositions au CCR par catégorie d'expositions et échelle de PD

IRB Exposure class

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Clientèle de détail - non-PME - autres

Oui

Échelle de PD	a	b	c	d	e	f	g
	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré (RWEA)	Densité des montants d'exposition pondérés
0.00 à <0.15							
0.00 à <0.10							
0.10 à <0.15							
0.15 à <0.25							
0.25 à <0.50							
0.50 à <0.75							
0.75 à <2.50							
0.75 à <1.75							
1.75 à <2.5							
2.50 à <10.00							
2.50 à <5.00							
5.00 à <10.00							
10.00 à <100.00							
10.00 à <20.00							
20.00 à <30.00							
30.00 à <100.00							
100.00 (Défaut)							
Total							

Modèle EU CCR4 – Approche NI – Expositions au CCR par catégorie d'expositions et échelle de PD

IRB Exposure class
Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Clientèle de détail - Expositions renouvelables éligibles
Oui

Échelle de PD	a	b	c	d	e	f	g
	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré (RWEA)	Densité des montants d'exposition pondérés
0.00 à <0.15							
0.00 à <0.10							
0.10 à <0.15							
0.15 à <0.25							
0.25 à <0.50							
0.50 à <0.75							
0.75 à <2.50							
0.75 à <1.75							
1.75 à <2.5							
2.50 à <10.00							
2.50 à <5.00							
5.00 à <10.00							
10.00 à <100.00							
10.00 à <20.00							
20.00 à <30.00							
30.00 à <100.00							
100.00 (Défaut)							
Total							

Modèle EU CCR4 – Approche NI – Expositions au CCR par catégorie d'expositions et échelle de PD

IRB Exposure class

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Clientèle de détail - PME - garanties par une sûreté

Oui

Échelle de PD	a	b	c	d	e	f	g
	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré (RWEA)	Densité des montants d'exposition pondérés
0.00 à <0.15							
0.00 à <0.10							
0.10 à <0.15							
0.15 à <0.25							
0.25 à <0.50							
0.50 à <0.75							
0.75 à <2.50							
0.75 à <1.75							
1.75 à <2.5							
2.50 à <10.00							
2.50 à <5.00							
5.00 à <10.00							
10.00 à <100.00							
10.00 à <20.00							
20.00 à <30.00							
30.00 à <100.00							
100.00 (Défaut)							
Total							

Modèle EU CCR4 – Approche NI – Expositions au CCR par catégorie d'expositions et échelle de PD

IRB Exposure class
Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Clientèle de détail - non-PME - garanties par une sûreté
Oui

Échelle de PD	a	b	c	d	e	f	g
	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré (RWEA)	Densité des montants d'exposition pondérés
0.00 à <0.15							
0.00 à <0.10							
0.10 à <0.15							
0.15 à <0.25							
0.25 à <0.50							
0.50 à <0.75							
0.75 à <2.50							
0.75 à <1.75							
1.75 à <2.5							
2.50 à <10.00							
2.50 à <5.00							
5.00 à <10.00							
10.00 à <100.00							
10.00 à <20.00							
20.00 à <30.00							
30.00 à <100.00							
100.00 (Défaut)							
Total							

Modèle EU CCR4 – Approche NI – Expositions au CCR par catégorie d'expositions et échelle de PD

IRB Exposure class

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Total

No

Échelle de PD	a	b	c	d	e	f	g
	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré (RWEA)	Densité des montants d'exposition pondérés
0.00 à <0.15	85 204 117	0,08%	21	45,00%	2,50	31 626 230	0,37
0.00 à <0.10	82 055 843	0,08%	18	45,00%	2,50	30 358 310	0,37
0.10 à <0.15	3 148 274	0,11%	3	45,00%	2,50	1 267 920	0,40
0.15 à <0.25							
0.25 à <0.50	9 492 934	0,27%	5	45,00%	2,50	6 807 623	0,72
0.50 à <0.75	8 888 010	0,51%	1	45,00%	2,50	8 422 314	0,95
0.75 à <2.50	6 673 309	1,07%	2	45,00%	2,50	8 422 352	1,26
0.75 à <1.75	6 673 309	1,07%	2	45,00%	2,50	8 422 352	1,26
1.75 à <2.5							
2.50 à <10.00							
2.50 à <5.00							
5.00 à <10.00							
10.00 à <100.00							
10.00 à <20.00							
20.00 à <30.00							
30.00 à <100.00							
100.00 (Défaut)							
Total	110 258 370	0,19%	29	45,00%	2,50	55 278 518	0,50

Modèle EU CCR4 – Approche NI – Expositions au CCR par catégorie d'expositions et échelle de PD

IRB Exposure class

Own estimates of LGD and/or conversion factors:

Total

Yes

Échelle de PD	a	b	c	d	e	f	g
	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré (RWEA)	Densité des montants d'exposition pondérés
0.00 à <0.15							
0.00 à <0.10							
0.10 à <0.15							
0.15 à <0.25							
0.25 à <0.50							
0.50 à <0.75							
0.75 à <2.50							
0.75 à <1.75							
1.75 à <2.5							
2.50 à <10.00							
2.50 à <5.00							
5.00 à <10.00							
10.00 à <100.00							
10.00 à <20.00							
20.00 à <30.00							
30.00 à <100.00							
100.00 (Défaut)							
Total							

Modèle EU CCR5 – Composition des sûretés pour les expositions au CCR

		a	b	c	d	e	f	g	h
		Sûretés utilisées dans des opérations sur dérivés				Sûretés utilisées dans des OFT			
	Type de sûreté	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies	
		Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation
1	Espèces — monnaie nationale	0	180 019 334	0	776 346 000	0	0	0	0
2	Espèces — autres monnaies	0	0	0	0	0	0	0	0
3	Dettes souveraines nationales	0	0	0	0	0	0	0	0
4	Autre dette souveraine	0	0	0	0	0	0	0	0
5	Dettes des administrations publiques	0	0	0	0	0	0	0	0
6	Obligations d'entreprise	0	0	0	0	0	0	0	0
7	Actions	0	0	0	0	0	0	0	0
8	Autres sûretés	0	0	0	0	0	0	0	0
9	Total	0	180 019 334	0	776 346 000	0	0	0	0

		a	b
		Valeur exposée au risque	Montant d'exposition pondéré (RWEA)
1	Expositions aux contreparties centrales éligibles (total)		41 818
2	Expositions pour les opérations auprès de contreparties centrales éligibles (à l'exclusion des marges initiales et des contributions au fonds de défaillance); dont	2 090 898	41 818
3	i) Dérivés de gré à gré	2 090 898	41 818
4	ii) Dérivés négociés en bourse		
5	iii) Opérations de financement sur titres		
6	iv) Ensembles de compensation pour lesquels la compensation multiproduits a été approuvée		
7	Marge initiale faisant l'objet d'une ségrégation		
8	Marge initiale ne faisant pas l'objet d'une ségrégation		
9	Contributions préfinancées au fonds de défaillance		
10	Contributions non financées au fonds de défaillance		
11	Expositions aux contreparties centrales non éligibles (total)		
12	Expositions pour les opérations auprès de contreparties centrales non éligibles (à l'exclusion des marges initiales et des contributions au fonds de défaillance); dont		
13	i) Dérivés de gré à gré		
14	ii) Dérivés négociés en bourse		
15	iii) Opérations de financement sur titres		
16	iv) Ensembles de compensation pour lesquels la compensation multiproduits a été approuvée		
17	Marge initiale faisant l'objet d'une ségrégation		
18	Marge initiale ne faisant pas l'objet d'une ségrégation		
19	Contributions préfinancées au fonds de défaillance		
20	Contributions non financées au fonds de défaillance		